

## Position

### **L'Économie circulaire pour les villes et les régions de développement durable**

Plusieurs pays et individus cherchent à sortir du modèle industriel et d'urbanisation que nous connaissons en faveur d'un modèle économique durable dont l'économie circulaire constitue l'un des fondements.

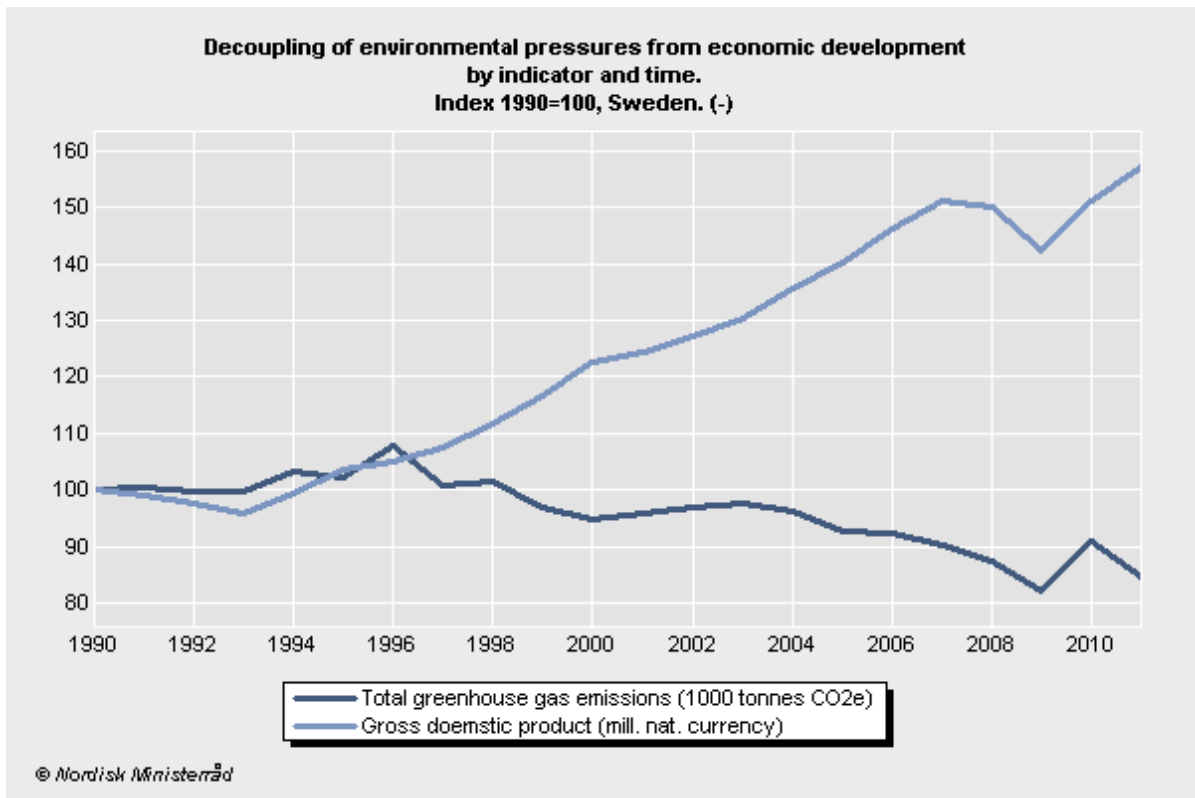
L'économie circulaire s'inscrit dans un projet qui adopte une politique économique pour remettre dans le système économique les déchets et les émissions de l'extraction à la consommation pendant la production, la transformation, le transport et la distribution des produits dans le but de réduire l'utilisation des ressources renouvelables et non renouvelables. Elle implique tous les secteurs d'activités : manufacturier, agroalimentaire, informatique, forestier, minier, pêche et les services.

Les principaux moteurs de l'économie circulaire sont : l'innovation, la R&D et les transferts technologiques; la fiscalité durable; le remplacement de la vente de produit comme ceux des électroménagers par leur location (l'économie de fonctionnalité); les tribunaux spécialisés; l'implication des collectivités; une gestion scientifique (données statistiques, normes, indicateurs). Ces moteurs rendent encore plus efficace l'application des 3R (réduction, réutilisation, recyclage), l'éco conception, l'analyse du cycle de vie des produits, la consommation et la production écoresponsable et l'écologie industrielle.

La conception et l'implantation de l'économie circulaire débutent durant années 1970 dans les pays industrialisés. Un de ses avantages est qu'elle s'applique en fonction des problèmes à résoudre. Par exemple, des pays comme l'Allemagne et la Suède ont adopté des politiques pour réutiliser leurs déchets alors que le problème à résoudre au Danemark consistait à réduire sa dépendance énergétique. Au Japon, l'approche de la loi pour « la société circulaire » vise l'innovation technologique. L'économie chinoise n'étant pas rendue à maturité et constatant que le modèle suivi depuis les années quatre-vingt n'est plus soutenable, la loi adoptée en décembre 2008 vise non seulement à favoriser un nouveau modèle d'industrialisation, mais aussi un modèle d'urbanisation liant la ville et la campagne. Enfin, l'Institut d'économie circulaire créé en février 2013 en France servira, il y a fort à parier, à améliorer la compétitivité des entreprises.

En Suède par exemple, le bilan des politiques est éloquent. Il démontre que l'adoption d'une stratégie en cohérence avec l'économie circulaire se traduit par un enrichissement collectif tout en diminuant les GES.

Tableau : Découplage des courbes du PIB et des GES, en Suède de 1990 à 2010



En fait, l'économie circulaire : 1- améliore la compétitivité des entreprises existantes; 2- favorise la création de technologies propres endogènes; 3- encourage la création d'entreprises à valeur ajoutée et l'exportation de technologie de qualité.

### Expériences québécoises en matière d'économie circulaire

Malgré le fait que la notion d'économie circulaire est pratiquement inconnue au Québec, plusieurs entrepreneurs ont réalisé des projets qui vont dans ce sens, contribuant ainsi à amorcer la construction d'un nouveau modèle d'urbanisation et d'industrialisation.

Parmi de nombreux exemples, nous pensons à :

- Norman-Maurice, le fondateur des Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) qui a contribué à de nombreuses initiatives en lien avec le recyclage dans la ville de Victoriaville et de la région ;
- M Pierre Fillion, président du Conseil des industries durables pour avoir élaboré une certification pour les industries durables;
- L'équipe du Centre de transfert technologique en écologie industrielle de Sorel-Tracy qui anime la symbiose entre les entreprises du Parc industriel de Bécancour;
- Les frères Lemaire, de la compagnie *Cascades* de Kingsey Falls, qui, il y a 50, ans ont créé un modèle d'affaires basé sur la récupération de matières recyclables pour créer d'autres produits;

- La Ferme avicole Dumont Bourgeois, aux îles de La Madeleine, qui alimente les Madelinots en œufs et, après traitement, exporte au Nouveau-Brunswick un pur fumier de poule. [http://ici.radio-canada.ca/emissions/la\\_semaine\\_verte/2012-2013/chronique.asp?idChronique=329429](http://ici.radio-canada.ca/emissions/la_semaine_verte/2012-2013/chronique.asp?idChronique=329429)

Sur le territoire de la ville de Montréal, il existe des entreprises dans ce domaine qui rayonnent au niveau international et d'autres qui ont un fort potentiel d'économie circulaire.

Enfin, plusieurs coopératives et entreprises d'économie sociale constituent autant de ponts entre l'économie linéaire productrice de rareté, de déchet, de gaspillage et de GES et l'économie circulaire grâce à des activités qui s'inspirent du principe Lavoisier (1743-1794), chimiste : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »

Le Québec possède le potentiel pour appliquer une telle politique puisque les villes et les régions sont « couvertes » par les universités, les cégeps et leurs centres de R&D, de transferts technologiques et d'innovation et les organismes d'appui aux entreprises.

### **Ressources financières pour les affaires locales**

Par définition, l'économie circulaire s'implante au niveau local et non à partir du Complexe G ou d'Ottawa.

Elle s'implante d'abord dans l'entreprise (publique, privée), le parc industriel, la ville (quartier, arrondissement), la région, le pays et l'international.

Le local possède déjà une gouvernance démocratique formée par des maires, parfois des préfets de municipalité régionale de comté (MRC) élus au suffrage universel. De plus, dans la mesure où chaque administration municipale se concerte pour élaborer un plan d'aménagement et de développement, ces instances démocratiques ont les outils pour décider d'une stratégie d'implantation de l'économie circulaire.

En fait, chaque ville-centre et sa région immédiate constituent l'assise du moteur du développement local soit celui du cégep et leur centre de transfert technologique et d'innovation. Au niveau des régions administratives, c'est le rayonnement régional des universités et des centres nationaux de recherche qui devraient guider les conférences régionales des élus dans la définition du développement de la région et son rayonnement international.

Pour implanter l'économie circulaire, les villes et les régions ont besoin de ressources financières afin, par exemple : de s'arrimer avec l'université, le cégep, les centres collégiaux de transferts technologiques et d'innovation; de devenir le premier marché des nouvelles entreprises à valeur ajoutée d'économie circulaire et de leur assurer un soutien sur les marchés internationaux; d'assurer l'accueil de chercheurs, de travailleurs spécialisés et d'étudiants étrangers; de mettre en valeur et développer le patrimoine touristique et culturel de la région.

### **Transfert de ressources financières pour implanter l'économie circulaire**

Pour que les villes et les régions puissent assumer leurs rôles en matière d'implantation de l'économie circulaire, le gouvernement du Québec doit consentir à un transfert financier.

Durant la campagne électorale, les maires de Montréal et de Québec demandent au gouvernement du Québec un statut spécial pour leur ville respective. Les deux maires s'entendent pour dire que les lois, qui les régissent, ne permettent plus de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Ces revendications historiques sont aussi en cohérence avec *Le livre blanc municipal; l'avenir à un lieu* publié, en 2013, par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

La réforme municipale, que plusieurs maires réclament, ne consiste pas seulement à obtenir plus d'argent pour restaurer des infrastructures désuètes, mais aussi des ressources financières afin de relever les défis du développement tout en tenant compte de la concurrence des pays aux économies émergentes et des changements climatiques.

C'est en tenant compte des gouvernances démocratiques déjà en place et des moteurs du développement local et régional que le débat des transferts de responsabilité, lancé par l'UMQ et les maires de Montréal et de Québec, devrait se poursuivre dans le but d'initier une autre industrialisation et urbanisation des villes et des régions du Québec par l'économie circulaire.

Pierre Racicot, Ph.D.

Président de **VRIC**  
469 Fraser,  
Ville de Québec  
Site : [vric.net](http://vric.net)

Lawrence Desrosiers

Professeur associé à l'Université du Québec de Rimouski

Source : Pierre Racicot, tél. 418-683-0200

Québec, 3 mai 2014